

LISTE DES PARTENAIRES

 <p>France Travail</p>	<p>Organisateur Chargé de l'emploi</p>
	<p>Coordinateur de l'action entrepreneuriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil / orientation - Solutions locatives – immobiliers d'entreprises - Suivi du développement
	<p>Accompagnements à la création - reprise Appui au développement Formations Assistance formalités</p>
	<p>Accompagnements à la création - reprise Appui au développement Formations Assistance formalités</p>
	<p>Emergence Accompagnements à la création Appui au développement Couveuse</p>
	<p>Un accompagnement personnalisé qui s'inscrit dans la durée.</p> <p>Un prêt d'honneur (prêt à taux 0% sans garantie personnelle) pour augmenter votre apport et vous aider à obtenir un financement bancaire</p>
	<p>Un accompagnement personnalisé qui s'inscrit dans la durée.</p> <p>Un prêt d'honneur (prêt à taux 0% sans garantie personnelle) pour augmenter votre apport et vous aider à obtenir un financement bancaire</p>
	<p>Financement : garanties sur emprunts bancaires, prêts solidaires, primes, appuis de fondation, subvention d'investissement</p> <p>Expertise et accompagnement : gestion entrepreneuriale, recherche de modèle économique viable, lancement et suivi de l'activité, pérennisation des emplois.</p>
	<p>Financement : micro-crédit et prêt d'honneur</p> <p>Accompagne les créateurs d'entreprises, en particulier les demandeurs d'emploi, les allocataires des minima sociaux mais aussi les salariés précaires, dont les besoins en financement ne sont pas couverts par les banques.</p>

	<p>Intervient au plus près des quartiers, pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sur les communes de SAINTE GENEVIEVE DES BOIS – FLEURY MEROGIS - EGLY</p>
	<p>Accompagnement des publics prioritaires</p>
	<p>Germinal accompagne les travailleurs et travailleuses indépendants dans leur réussite professionnelle.</p>
	<p>Coopérative d'activité et d'emploi : permet à un porteur de projet d'exercer son activité indépendante en toute sécurité. La CAE propose un statut "d'entrepreneur salarié" qui lui permet de percevoir un salaire et de bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique.</p>
	<p>Association des experts comptables et commissaires aux comptes de l'Essonne</p>
	<p>Réseau de chefs d'entreprise : créer un écosystème dynamique où chaque membre peut développer son activité tout en contribuant activement au développement économique du territoire Cœur d'Essonne.</p>
	<p>Collecte les cotisations sociales des employeurs et indépendants</p>
	<p>BANQUE</p>
	<p>BANQUE</p>

